



Code : HE RPNE 006 A

Module Recyclage n°6 : niveaux concernés

BF-HF Exécutant et chargé de chantier

Objectifs de la Formation :	Connaître la réglementation en ce qui concerne les instructions de sécurité électrique et les risques liés aux installations et équipements basse tension et haute tension. Utiliser les connaissances acquises afin de réaliser des travaux d'ordre non électrique en fouilles Permettre le renouvellement par l'employeur d'un titre d'habilitation BF et/ou HF Chargé de chantier
Public concerné :	Personnel non électricien chargé de réaliser des travaux d'ordre non électrique en fouilles.
Niveau d'admission :	Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage.
Lieu :	Dans l'entreprise du salarié ou chez ACOFORMA
Durée :	La durée recommandée pour réaliser ce module avec le retour d'expérience et l'évaluation correspondant au symbole visé est de 7h00.
Nombre de participants :	12 participants maximum.
Méthode pédagogique :	Exposés, vidéo, travaux de groupe, exercices pratiques, etc.
Evaluation :	La formation sera suivie d'un examen théorique et d'une évaluation pratique réalisés conformément à la norme NF C18510.
Validation :	Attestation de stage.

PROGRAMME

MODULE RECYCLAGE R6

- Citer les opérations concernant les habilités symbole BF-HF
- Citer les modes opératoires et les consignes à appliquer en fonction des risques spécifiques aux chantiers autour de canalisations électriques isolées enterrées.
 - *Repérer le type d'opération à effectuer et les moyens à mettre en œuvre.*
 - *Identifier et prendre en considération les risques liés à la présence de lignes aériennes, d'autres réseaux enterrés, de fouilles et d'engins de chantier.*
 - *Mettre en œuvre le mode opératoire adapté aux canalisations électriques isolées enterrées.*
- Expliciter le rôle des acteurs concernés par les opérations d'ordre non électrique dans les zones d'environnement de canalisations électriques isolées enterrées.
 - *Identifier les acteurs concernés par les travaux en fouilles*
 - *S'informer et informer les autres acteurs.*
 - *Utiliser les documents correspondant à sa fonction le cas échéant.*
 - *Pour le chargé de chantier : savoir dialoguer avec tous les acteurs..*
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
 - *Savoir exécuter un dégagement et un nettoyage en vue d'identification, un ripage ou un soutènement de canalisation, une ouverture de fourreau.*
 - *Savoir protéger l'ouvrage ou l'installation.*
 - *Appliquer la « règle des 4A » en cas d'endommagement d'un réseau électrique ou non électrique.*